

FICHE DE DONNEES DE SECURITE JUMBO GROS TRAVAUX

<p>1. Identification de la substance</p>	<p>- Désignation du produit commerciale : Jumbo gros travaux</p> <p>- fournisseur : TMH SA 2, rue de l'Indépendance L-3238 Bettembourg Luxembourg Tél : +352 26 51 45 Fax : +352 26 51 29 62 contact@tmh.lu</p>
<p>2. Composition/informations sur les composants</p>	<p>- Principaux dangers: C Corrosif</p> <p>- Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement: Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable. R 34 Provoque des brûlures.</p> <p>- Système de classification : La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.</p>
<p>3 Identification des dangers</p>	<p>- Caractérisation chimique</p> <p>- Description : Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux</p> <p>- Composants contribuant aux dangers: Alkylpolyethylenglykolether Xn, Xi; R 22-41 2,5-10% CAS: 111-76-2 EINECS: 203-905-0 2-butoxyéthanol m Xn, Xi; R 20/21/22-36/38 2,5-10% CAS: 1310-73-2 EINECS: 215-185-5 hydroxyde de sodium C; R 35 2,5-10% CAS: 67-63-0 EINECS: 200-661-7 2-propanol Xi, F; R 11-36-67 2,5-10%</p> <p>- Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.</p>
<p>4. Premiers secours</p>	<p>- Indications générales : Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit. En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.</p> <p>- après inhalation : En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable. Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles. Respiration artificielle dans le cas d'une respiration</p>

	<p>irrégulière ou d'un arrêt respiratoire et envoyer immédiat chercher un médecin. En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.</p> <p>- après contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer. Laver immédiatement à l'eau. Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit. Laver les parties touchées à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.</p> <p>- après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.</p> <p>- après ingestion : Faire boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin. Ne pas provoquer de vomissement. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin.</p> <p>- Indications destinées au médecin : En cas d'absorption orale : pour neutraliser, ne pas utiliser de bicarbonate de soude NaHCO_3 ou de carbonate de calcium CaCO_3, car le gaz carbonique CO_2 qui se produit peut provoquer une perforation de l'estomac. Faire boire lentement de l'oxyde de magnésium MgO en suspension dans de l'eau.</p>
<p>5. Mesures de lutte contre l'incendie</p>	<p>- Moyens d'extinction: CO_2, sable, poudre d'extinction. ne pas utiliser d'eau.</p> <p>- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.</p> <p>- Equipement spécial de sécurité : Voir point 8. Porter un vêtement de protection totale et un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.</p> <p>- Autres indications Rafraîchir les emballages dangereux avec de l'eau</p>
<p>6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle</p>	<p>- Les précautions individuelles: Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.</p> <p>- Mesures pour la protection de l'environnement : Diluer avec beaucoup d'eau. En cas d'échappement, avertir les autorités compétentes</p> <p>- Méthodes de nettoyage/récupération : Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Utiliser un neutralisant. Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13. Assurer une aération suffisante. Recueillir mécaniquement et rincer les résidus à l'eau. Eviter la formation de poussière. Recueillir dans des récipients appropriés et remettre aux collectes aux fins de récupération ou d'élimination, selon point 13.</p>
<p>7. Manipulation et stockage</p>	<p>- Manipulation : - Précautions à prendre pour la manipulation: Tenir les emballages hermétiquement fermés</p> <p>- Préventions des incendies et des explosions: Pay</p>

	<p>attention to general rules of internal fire prevention.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stockage : Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés - Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Observer les lois et prescriptions relatives au stockage et à l'utilisation de substances présentant un danger pour l'eau (Allemagne) - Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
<p>8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7. - Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail : 111-76-2 2-butoxyéthanol m (2,5-10%) VME : Valeur momentanée: 147,6 mg/m³, 30 ppm Valeur à long terme: 9,8 mg/m³, 2 ppm Risque de pénétration percutanée 67-63-0 2-propanol (2,5-10%) VME : Valeur momentanée: 980 mg/m³, 400 ppm - Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration. - Equipement de protection individuel : - Mesures générales de protection et d'hygiène : Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux. Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau Ne pas inhaler la poussière. Eviter la formation de poussière. Ne pas inhaler les vapeurs et les aérosols - Protection respiratoire : non nécessaire. - Protection des mains : Gants de protection. Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation. - Matériau des gants Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation. - Temps de pénétration du matériau des gants Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

	<ul style="list-style-type: none"> - Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques. - Protection du corps : -
<p>9. Propriétés physiques et chimiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Indications générales. Forme : liquide Couleur : selon désignation produit Odeur : caractéristique - Modification d'état Point de fusion : non déterminé Point d'ébullition : 100°C - Point d'éclair : non applicable Température d'inflammation : 360°C - Auto-inflammabilité : Le produit ne s'enflamme pas spontanément. - Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif. - Limites d'explosivité : inférieure : 1,1 Vol % supérieure : 12,0 Vol % - Pression de vapeur à 20°C: 23 hPa - Densité à 20°C: 1,054 g/cm³ - Solubilité dans/miscibilité avec l'eau : entièrement miscible - Teneur en solvants : solvants organiques 7,7 % eau : 70,3 % - Teneur en substances solides : 0,6 %
<p>10. Stabilité et réactivité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme. - Réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue - Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus
<p>11. Informations toxicologique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Toxicité aiguë : - Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification : 1310-73-2 hydroxyde de sodium Oral LD50 2000 mg/kg (rat) - Effet primaire d'irritation : - de la peau : Effet corrosif sur la peau et les muqueuses. - des yeux : Effet fortement corrosif. - Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu. - Indications toxicologiques complémentaires : Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants : Corrosif L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac. En cas d'ingestion, grave effet de brûlure de la cavité buccale et du pharynx et risque de perforation de l'oesophage et de l'estomac. Les brouillards peuvent provoquer des dommages pulmonaires. Dose mortelle pour l'homme, 1-5 ml d'acide sulfurique oralement. Les données toxicologiques chiffrées se réfèrent à

	la substance non diluée à 100 %.
12. Informations écologiques	<p>- Indications générales : Catégorie de pollution des eaux 2 (Classification propre) : polluant Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.</p>
13. Eliminations	<p>- Produit : L'indication suivante se réfère au produit en l'état et non pas aux produits transformés. En cas de mélange avec d'autres produits, d'autres voies d'élimination peuvent s'avérer nécessaires ; en cas de doute, consulter les fournisseurs des produits en question ou les services administratifs locaux.</p> <p>- Recommandation : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.</p> <p>- Code déchet : On peut trouver le valable numéro déchets dans le catalogue déchets d'Europe.</p> <p>- Emballages non nettoyés : Evacuation conformément aux prescriptions légales</p> <p>- Recommandation : Vider entièrement le récipient et le remettre une fois nettoyé à un centre de reconditionnement ou de retraitement. Elimination des récipients uniquement en concertation avec les administrations locales.</p> <p>Emballage consignés : A restituer au fournisseur immédiatement, bien fermé et sans nettoyage, après vidage optimal. Il faut veiller à ce que des polluants ne pénètrent pas dans l'emballage ! Autres récipients : à vider entièrement et à remettre une fois nettoyés à un centre de reconditionnement ou de retraitement.</p> <p>- Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.</p>
14. Transport	<p>- Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :</p> <p>- Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) : 8 (C5) Matières corrosives. Matières corrosives.</p> <p>- Indice Kemler : 80</p> <p>- No UN 3266</p> <p>- Groupe d'emballage : III</p> <p>- Désignation du produit : 3266 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (HYDROXYDE DE SODIUM)</p> <p>- Transport maritime IMDG/GGVSee (ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer) :</p> <p>- Classe IMDG/GGVmer : 8</p> <p>- No UN : 3266</p> <p>- Label 8</p> <p>- Groupe d'emballage : III</p> <p>- No EMS : F-A,S-B</p> <p>- Polluant marin : Non</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Désignation technique exacte : CORROSIVE LIQUID, BASIC, INORGANIC, N.O.S. (SODIUM HYDROXIDE) - Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR : - Classe ICAO/IATA : 8 - No ID UN : 3266 - Label 8 - Groupe d'emballage : III
<p>15. Informations toxicologiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Marquage selon les directives CEE : Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux - Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit : C Corrosif - Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage : hydroxyde de sodium - Phrases R : 34 Provoque des brûlures. - Phrases S : 2 Conserver hors de portée des enfants. 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. 28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à grande eau. 36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. 45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette). - Prescriptions nationales : - Indications sur les restrictions de travail : Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes - Directives techniques air : Classe Part en % NK 2,5-10 - Classe de pollution des eaux : Classe de danger pour l'eau 2 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 2) : polluant
<p>16. Autres informations</p>	<p>Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Phrases R importantes: Texte intégral des dangers désignés sous forme abrégée au point 3 (phrases R). Ces phrases R se réfèrent uniquement aux composants. L'identification du produit est indiquée au point 15. 11 Facilement inflammable. 20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. 22 Nocif en cas d'ingestion. 35 Provoque de graves brûlures. 36 Irritant pour les yeux. 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

	<p>41 Risque de lésions oculaires graves. 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.</p> <ul style="list-style-type: none">- Service établissant la fiche technique : Voir point 1: Service chargé des renseignements.- * Données modifiées par rapport à la version précédente
--	---